

Ady...
Hubert LAQUET
M. Jean Ferdinand de Quinson
Hans Emery

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Évreux, le 10 juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux de qualité de vie derrière la liaison A28/A13.

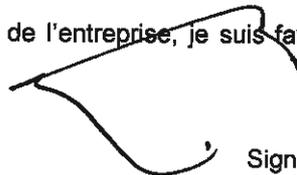
Le projet de contournement Est permet un délestage important des itinéraires urbains, en particulier pour les trafics d'échange et pour une partie des trafics internes à l'agglomération.

Il contribue à réduire, sur les axes concernés, les nuisances générées par, notamment le bruit et la pollution, et favorise, par la libération des emprises de voiries, la mise en œuvre d'un meilleur partage de celles-ci en faveur des transports collectifs urbains et des modes doux de déplacements.

Avec le Contournement Est :

- Dioxyde d'azote (NO₂) en baisse de 13%. (Études ARIA Technologie)
- Dioxyde de carbone (CO₂) en baisse de 7% avec CE (Air Normand)
- Confirmation par évaluation du bilan carbone en Centre ville
- « Un effet de déplacement des flux centre-cuvette vers la périphérie plateau aura un effet de dilution et de meilleure dispersion des polluants.... » (ADEME Haute Normandie Oct.2005)
- Aux heures de pointe à l'horizon 2020, avec la réalisation d'une première phase du contournement, la consommation de carburant serait réduite de 17% tandis que l'émission de CO₂ diminuerait proportionnellement. (Étude ARIA technologie)

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délais de la liaison A28/A13.


Signature

La Compagnie des Pains Rô
24, bis rue de la Paix
27000 Evreux

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Évreux, le 10 juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux d'aménagement derrière la liaison A28/A13.

Il s'agit tout d'abord de désenclaver la Vallée de l'Andelle.

La Vallée de l'Andelle est un bassin de vie et un pôle économique important. Les entreprises et les habitants sont aujourd'hui écartés du développement de la métropole rouennaise.

Les entreprises, à l'instar de Copirel, ont tendance à se relocaliser au débouché de l'Andelle.

Le désenclavement de cette vallée est un enjeu fort, d'autant qu'elle propose une qualité de paysage et recèle un potentiel touristique important.

Il s'agit aussi d'assurer une desserte routière des terminaux portuaires que les collectivités du pôle métropolitain développent dans le cadre de l'Axe Seine, et principalement d'assurer le développement de l'emploi sur le pôle Alizay Pîtres Le Manoir.

On cherche tous des alternatives à la route pour le trafic de marchandises de longue distance. Cela coûte moins cher à la tonne, et cela diminue les émissions de CO².

Il y a trois plates-formes portuaires majeures desservies directement par l'A28/A13 :

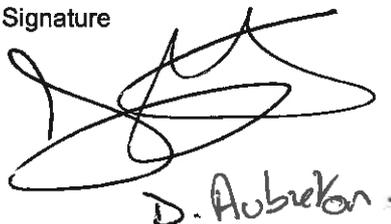
- le Port Maritime de Rouen (via la rocade Sud et Sud II),
- le Port Fluvial de Seine Sud et sa zone d'activité du côté de Oisseil
- le grand site Alizay - Pîtres-le Manoir.

Si on ne peut ni sortir de marchandises de ces ports, ni en acheminer vers ces terminaux, ces investissements dans la multimodalité seront moins performants.

Sans la liaison A28/A13, tous les trafics portuaires passeront dans Rouen là où sont les fortes concentrations de populations.

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délais de la liaison A28/A13.

Signature



D. Aubertin

LA GRANGE DE RENNEVILLE

1 Chemin des Tempeliers

27110 St Colombe la Commanderie

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Évreux, le 10 juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux d'aménagement derrière la liaison A28/A13.

Il s'agit tout d'abord de désenclaver la Vallée de l'Andelle.

La Vallée de l'Andelle est un bassin de vie et un pôle économique important. Les entreprises et les habitants sont aujourd'hui écartés du développement de la métropole rouennaise.

Les entreprises, à l'instar de Copirel, ont tendance à se relocaliser au débouché de l'Andelle.

Le désenclavement de cette vallée est un enjeu fort, d'autant qu'elle propose une qualité de paysage et recèle un potentiel touristique important.

Il s'agit aussi d'assurer une desserte routière des terminaux portuaires que les collectivités du pôle métropolitain développent dans le cadre de l'Axe Seine, et principalement d'assurer le développement de l'emploi sur le pôle Alizay Pîtres Le Manoir.

On cherche tous des alternatives à la route pour le trafic de marchandises de longue distance. Cela coûte moins cher à la tonne, et cela diminue les émissions de CO².

Il y a trois plates-formes portuaires majeures desservies directement par l'A28/A13 :

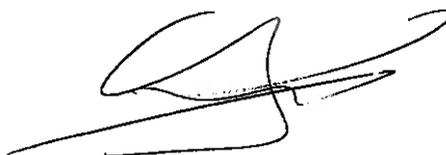
- le Port Maritime de Rouen (via la rocade Sud et Sud II),
- le Port Fluvial de Seine Sud et sa zone d'activité du côté de Oissel
- le grand site Alizay - Pîtres-le Manoir.

Si on ne peut ni sortir de marchandises de ces ports, ni en acheminer vers ces terminaux, ces investissements dans la multimodalité seront moins performants.

Sans la liaison A28/A13, tous les trafics portuaires passeront dans Rouen là où sont les fortes concentrations de populations.

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délais de la liaison A28/A13.

Signature



XAVIER PROUVOST
1 PASSAGE DE LA SOURCE
27 568 BERN ST ELM
06 27 79 86 41

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Évreux, le 10 juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux d'aménagement derrière la liaison A28/A13.

Il s'agit tout d'abord de désenclaver la Vallée de l'Andelle.

La Vallée de l'Andelle est un bassin de vie et un pôle économique important. Les entreprises et les habitants sont aujourd'hui écartés du développement de la métropole rouennaise.

Les entreprises, à l'instar de Copirel, ont tendance à se relocaliser au débouché de l'Andelle.

Le désenclavement de cette vallée est un enjeu fort, d'autant qu'elle propose une qualité de paysage et recèle un potentiel touristique important.

Il s'agit aussi d'assurer une desserte routière des terminaux portuaires que les collectivités du pôle métropolitain développent dans le cadre de l'Axe Seine, et principalement d'assurer le développement de l'emploi sur le pôle Alizay Pîtres Le Manoir.

On cherche tous des alternatives à la route pour le trafic de marchandises de longue distance. Cela coûte moins cher à la tonne, et cela diminue les émissions de CO².

Il y a trois plates-formes portuaires majeures desservies directement par l'A28/A13 :

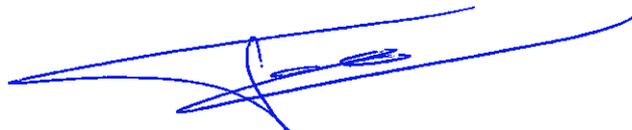
- le Port Maritime de Rouen (via la rocade Sud et Sud II),
- le Port Fluvial de Seine Sud et sa zone d'activité du côté de Oissel
- le grand site Alizay - Pîtres-le Manoir.

Si on ne peut ni sortir de marchandises de ces ports, ni en acheminer vers ces terminaux, ces investissements dans la multimodalité seront moins performants.

Sans la liaison A28/A13, tous les trafics portuaires passeront dans Rouen là où sont les fortes concentrations de populations.

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délais de la liaison A28/A13.

Signature



Cécile Vieille
CZB
St. en Normandie
Hooobou

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Évreux, le 10 juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux d'aménagement derrière la liaison A28/A13.

Nous pourrons ainsi valoriser le tourisme en Seine.

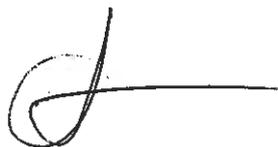
Rouen est une ville médiévale majeure dans l'écrin de l'Axe Seine. Elle est aussi la seconde agglomération du bassin parisien, et sera prochainement une métropole.

Le succès, toujours renouvelé de grandes manifestations, telles que « Normandie Impressionnisme » ou « l'Armada », témoigne du potentiel de développement et d'attractivité de la ville.

La liaison A28/A13 est nécessaire pour baisser le trafic de poids lourds en centre ville, et libérer des emprises pour les transports urbains, et l'aménagement touristique et ludique du centre ville.

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délais de la liaison A28/A13.

Signature



FCSMF
16 Rue DE ROUEN
27950 St MARCEL
ERIC LAISQUE

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Évreux, le 10 juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux d'aménagement derrière la liaison A28/A13.

Il s'agit tout d'abord de désenclaver la Vallée de l'Andelle.

La Vallée de l'Andelle est un bassin de vie et un pôle économique important. Les entreprises et les habitants sont aujourd'hui écartés du développement de la métropole rouennaise.

Les entreprises, à l'instar de Copirel, ont tendance à se relocaliser au débouché de l'Andelle.

Le désenclavement de cette vallée est un enjeu fort, d'autant qu'elle propose une qualité de paysage et recèle un potentiel touristique important.

Il s'agit aussi d'assurer une desserte routière des terminaux portuaires que les collectivités du pôle métropolitain développent dans le cadre de l'Axe Seine, et principalement d'assurer le développement de l'emploi sur le pôle Alizay Pîtres Le Manoir.

On cherche tous des alternatives à la route pour le trafic de marchandises de longue distance. Cela coûte moins cher à la tonne, et cela diminue les émissions de CO².

Il y a trois plates-formes portuaires majeures desservies directement par l'A28/A13 :

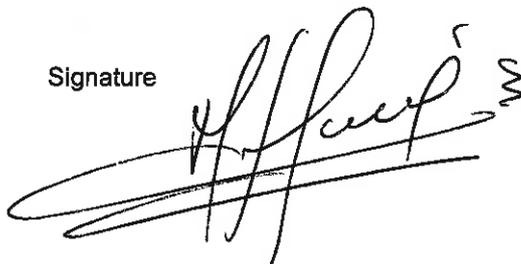
- le Port Maritime de Rouen (via la rocade Sud et Sud II),
- le Port Fluvial de Seine Sud et sa zone d'activité du côté de Oissel
- le grand site Alizay - Pîtres-le Manoir.

Si on ne peut ni sortir de marchandises de ces ports, ni en acheminer vers ces terminaux, ces investissements dans la multimodalité seront moins performants.

Sans la liaison A28/A13, tous les trafics portuaires passeront dans Rouen là où sont les fortes concentrations de populations.

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délais de la liaison A28/A13.

Signature



BELLET EQUIPEMENT
ZAC Le Champ Fleuri
76520 Franqueville
S^e Pierre.

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Évreux, le 10 juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux d'aménagement derrière la liaison A28/A13.

Il s'agit tout d'abord de désenclaver la Vallée de l'Andelle.

La Vallée de l'Andelle est un bassin de vie et un pôle économique important. Les entreprises et les habitants sont aujourd'hui écartés du développement de la métropole rouennaise.

Les entreprises, à l'instar de Copirel, ont tendance à se relocaliser au débouché de l'Andelle.

Le désenclavement de cette vallée est un enjeu fort, d'autant qu'elle propose une qualité de paysage et recèle un potentiel touristique important.

Il s'agit aussi d'assurer une desserte routière des terminaux portuaires que les collectivités du pôle métropolitain développent dans le cadre de l'Axe Seine, et principalement d'assurer le développement de l'emploi sur le pôle Alizay Pîtres Le Manoir.

On cherche tous des alternatives à la route pour le trafic de marchandises de longue distance. Cela coûte moins cher à la tonne, et cela diminue les émissions de CO².

Il y a trois plates-formes portuaires majeures desservies directement par l'A28/A13 :

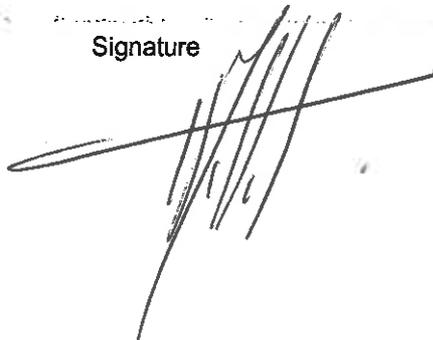
- le Port Maritime de Rouen (via la rocade Sud et Sud II),
- le Port Fluvial de Seine Sud et sa zone d'activité du côté de Oissel
- le grand site Alizay - Pîtres-le Manoir.

Si on ne peut ni sortir de marchandises de ces ports, ni en acheminer vers ces terminaux, ces investissements dans la multimodalité seront moins performants.

Sans la liaison A28/A13, tous les trafics portuaires passeront dans Rouen là où sont les fortes concentrations de populations.

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délais de la liaison A28/A13.

Signature



TESSIER Philippe

16 rue saint-césaire

27530 SASSEY

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Évreux, le 10 juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux d'aménagement derrière la liaison A28/A13.

Il s'agit tout d'abord de désenclaver la Vallée de l'Andelle.

La Vallée de l'Andelle est un bassin de vie et un pôle économique important. Les entreprises et les habitants sont aujourd'hui écartés du développement de la métropole rouennaise.

Les entreprises, à l'instar de Copirel, ont tendance à se relocaliser au débouché de l'Andelle.

Le désenclavement de cette vallée est un enjeu fort, d'autant qu'elle propose une qualité de paysage et recèle un potentiel touristique important.

Il s'agit aussi d'assurer une desserte routière des terminaux portuaires que les collectivités du pôle métropolitain développent dans le cadre de l'Axe Seine, et principalement d'assurer le développement de l'emploi sur le pôle Alizay Pîtres Le Manoir.

On cherche tous des alternatives à la route pour le trafic de marchandises de longue distance. Cela coûte moins cher à la tonne, et cela diminue les émissions de CO².

Il y a trois plates-formes portuaires majeures desservies directement par l'A28/A13 :

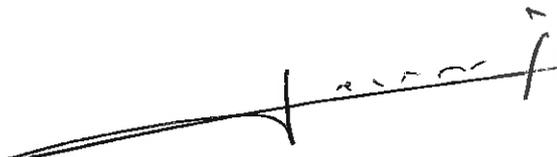
- le Port Maritime de Rouen (via la rocade Sud et Sud II),
- le Port Fluvial de Seine Sud et sa zone d'activité du côté de Oissel
- le grand site Alizay - Pîtres-le Manoir.

Si on ne peut ni sortir de marchandises de ces ports, ni en acheminer vers ces terminaux, ces investissements dans la multimodalité seront moins performants.

Sans la liaison A28/A13, tous les trafics portuaires passeront dans Rouen là où sont les fortes concentrations de populations.

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délais de la liaison A28/A13.

Signature



CABINET Jodie
Anne Perrier Sandrine
27380 Charleval

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Évreux, le 10 juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux d'aménagement derrière la liaison A28/A13.

Il s'agit tout d'abord de désenclaver la Vallée de l'Andelle.

La Vallée de l'Andelle est un bassin de vie et un pôle économique important. Les entreprises et les habitants sont aujourd'hui écartés du développement de la métropole rouennaise.

Les entreprises, à l'instar de Copirel, ont tendance à se relocaliser au débouché de l'Andelle.

Le désenclavement de cette vallée est un enjeu fort, d'autant qu'elle propose une qualité de paysage et recèle un potentiel touristique important.

Il s'agit aussi d'assurer une desserte routière des terminaux portuaires que les collectivités du pôle métropolitain développent dans le cadre de l'Axe Seine, et principalement d'assurer le développement de l'emploi sur le pôle Alizay Pîtres Le Manoir.

On cherche tous des alternatives à la route pour le trafic de marchandises de longue distance. Cela coûte moins cher à la tonne, et cela diminue les émissions de CO².

Il y a trois plates-formes portuaires majeures desservies directement par l'A28/A13 :

- le Port Maritime de Rouen (via la rocade Sud et Sud II),
- le Port Fluvial de Seine Sud et sa zone d'activité du côté de Oissel
- le grand site Alizay - Pîtres-le Manoir.

Si on ne peut ni sortir de marchandises de ces ports, ni en acheminer vers ces terminaux, ces investissements dans la multimodalité seront moins performants.

Sans la liaison A28/A13, tous les trafics portuaires passeront dans Rouen là où sont les fortes concentrations de populations.

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délais de la liaison A28/A13.

Signature



JML COLON
F6 NUS NUT NUT NUT

27MO 05 NUT NUT

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Évreux, le 10 juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux d'aménagement derrière la liaison A28/A13.

Il s'agit tout d'abord de désenclaver la Vallée de l'Andelle.

La Vallée de l'Andelle est un bassin de vie et un pôle économique important. Les entreprises et les habitants sont aujourd'hui écartés du développement de la métropole rouennaise.

Les entreprises, à l'instar de Copirel, ont tendance à se relocaliser au débouché de l'Andelle.

Le désenclavement de cette vallée est un enjeu fort, d'autant qu'elle propose une qualité de paysage et recèle un potentiel touristique important.

Il s'agit aussi d'assurer une desserte routière des terminaux portuaires que les collectivités du pôle métropolitain développent dans le cadre de l'Axe Seine, et principalement d'assurer le développement de l'emploi sur le pôle Alizay Pîtres Le Manoir.

On cherche tous des alternatives à la route pour le trafic de marchandises de longue distance. Cela coûte moins cher à la tonne, et cela diminue les émissions de CO².

Il y a trois plates-formes portuaires majeures desservies directement par l'A28/A13 :

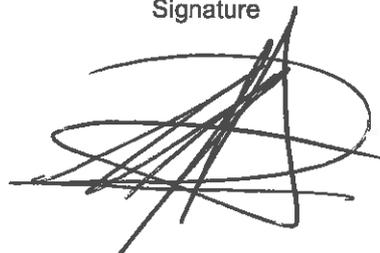
- le Port Maritime de Rouen (via la rocade Sud et Sud II),
- le Port Fluvial de Seine Sud et sa zone d'activité du côté de Oissel
- le grand site Alizay - Pîtres-le Manoir.

Si on ne peut ni sortir de marchandises de ces ports, ni en acheminer vers ces terminaux, ces investissements dans la multimodalité seront moins performants.

Sans la liaison A28/A13, tous les trafics portuaires passeront dans Rouen là où sont les fortes concentrations de populations.

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délais de la liaison A28/A13.

Signature



Demeure de Près
du Hom
73 route de Oison
27660 Bayeux S^t Elroi

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Évreux, le 10 juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux d'aménagement derrière la liaison A28/A13.

Il s'agit tout d'abord de désenclaver la Vallée de l'Andelle.

La Vallée de l'Andelle est un bassin de vie et un pôle économique important. Les entreprises et les habitants sont aujourd'hui écartés du développement de la métropole rouennaise.

Les entreprises, à l'instar de Copirel, ont tendance à se relocaliser au débouché de l'Andelle.

Le désenclavement de cette vallée est un enjeu fort, d'autant qu'elle propose une qualité de paysage et recèle un potentiel touristique important.

Il s'agit aussi d'assurer une desserte routière des terminaux portuaires que les collectivités du pôle métropolitain développent dans le cadre de l'Axe Seine, et principalement d'assurer le développement de l'emploi sur le pôle Alizay Pîtres Le Manoir.

On cherche tous des alternatives à la route pour le trafic de marchandises de longue distance. Cela coûte moins cher à la tonne, et cela diminue les émissions de CO².

Il y a trois plates-formes portuaires majeures desservies directement par l'A28/A13 :

- le Port Maritime de Rouen (via la rocade Sud et Sud II),
- le Port Fluvial de Seine Sud et sa zone d'activité du côté de Oissel
- le grand site Alizay - Pîtres-le Manoir.

Si on ne peut ni sortir de marchandises de ces ports, ni en acheminer vers ces terminaux, ces investissements dans la multimodalité seront moins performants.

Sans la liaison A28/A13, tous les trafics portuaires passeront dans Rouen là où sont les fortes concentrations de populations.

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délais de la liaison A28/A13.

Signature



G. BLERY
Ste Editions des
mares fleuries
Eperques

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Évreux, le 10 juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux économiques derrière la liaison A28/A13.

Tout d'abord il faut assurer la continuité autoroutière européenne Nord/Sud (Axe Calais-Bayonne).

Il est nécessaire d'assurer une connexion entre Rouen et les agglomérations de l'Eure, vers le Nord et le Sud de l'Europe, sans contraindre tous les trafics à passer par la Région Parisienne.

Pour cela, la liaison A28/A13 et sa continuité vers l'A154 sont indispensables et urgentes.

Il faut aussi organiser l'accès aux plates-formes multimodales portuaires le long de la Seine.

On cherche tous des alternatives à la route pour le trafic de marchandises de longue distance. Cela coûte moins cher à la tonne, et cela diminue les émissions de CO².

Il y a trois plates-formes portuaires majeures desservies directement par l'A28/A13 :

- le Grand Port Maritime de Rouen (via la rocade Sud et Sud II), où 517 000 Poids Lourds alimentent annuellement les terminaux. Ex. En période de grande activité, plus de 1 300 camions / jour pour les silos portuaires
- le Port fluvial de Seine Sud et sa zone d'activité du côté de Oissel
- le grand site Alizay - Pîtres-le Manoir.

Si on ne peut ni sortir de marchandises de ces ports, ni en acheminer vers ces terminaux, ces investissements dans la multimodalité seront moins performants.

Sans la liaison A28/A13, tous les trafics portuaires passeront dans Rouen là où sont les fortes concentrations de populations.

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délai de la liaison A28/A13.

Signature



EDen Impulse
RP 23
27660 Reims St Eloi
06 70 65 09 87

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Évreux, le 10 juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux d'aménagement derrière la liaison A28/A13.

Il s'agit tout d'abord de désenclaver la Vallée de l'Andelle.

La Vallée de l'Andelle est un bassin de vie et un pôle économique important. Les entreprises et les habitants sont aujourd'hui écartés du développement de la métropole rouennaise.

Les entreprises, à l'instar de Copirel, ont tendance à se relocaliser au débouché de l'Andelle.

Le désenclavement de cette vallée est un enjeu fort, d'autant qu'elle propose une qualité de paysage et recèle un potentiel touristique important.

Il s'agit aussi d'assurer une desserte routière des terminaux portuaires que les collectivités du pôle métropolitain développent dans le cadre de l'Axe Seine, et principalement d'assurer le développement de l'emploi sur le pôle Alizay Pîtres Le Manoir.

On cherche tous des alternatives à la route pour le trafic de marchandises de longue distance. Cela coûte moins cher à la tonne, et cela diminue les émissions de CO².

Il y a trois plates-formes portuaires majeures desservies directement par l'A28/A13 :

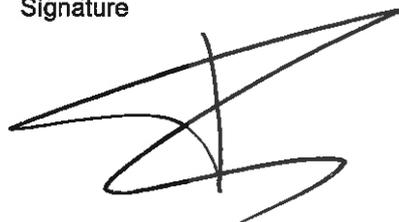
- le Port Maritime de Rouen (via la rocade Sud et Sud II),
- le Port Fluvial de Seine Sud et sa zone d'activité du côté de Oissei
- le grand site Alizay - Pîtres-le Manoir.

Si on ne peut ni sortir de marchandises de ces ports, ni en acheminer vers ces terminaux, ces investissements dans la multimodalité seront moins performants.

Sans la liaison A28/A13, tous les trafics portuaires passeront dans Rouen là où sont les fortes concentrations de populations.

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délais de la liaison A28/A13.

Signature



HEBUS Services IP
Eric KIRADY
164 rue du Luxembourg
27000 Evreux.

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Évreux, le 10 juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux économiques derrière la liaison A28/A13.

Tout d'abord il faut assurer la continuité autoroutière européenne Nord/Sud (Axe Calais-Bayonne).

Il est nécessaire d'assurer une connexion entre Rouen et les agglomérations de l'Eure, vers le Nord et le Sud de l'Europe, sans contraindre tous les trafics à passer par la Région Parisienne.

Pour cela, la liaison A28/A13 et sa continuité vers l'A154 sont indispensables et urgentes.

Il faut aussi organiser l'accès aux plates-formes multimodales portuaires le long de la Seine.

On cherche tous des alternatives à la route pour le trafic de marchandises de longue distance. Cela coûte moins cher à la tonne, et cela diminue les émissions de CO².

Il y a trois plates-formes portuaires majeures desservies directement par l'A28/A13 :

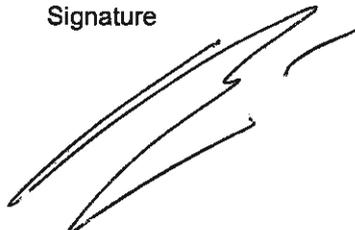
- le Grand Port Maritime de Rouen (via la rocade Sud et Sud II), où 517 000 Poids Lourds alimentent annuellement les terminaux. Ex. En période de grande activité, plus de 1 300 camions / jour pour les silos portuaires
- le Port fluvial de Seine Sud et sa zone d'activité du côté de Oissel
- le grand site Alizay - Pîtres-le Manoir.

Si on ne peut ni sortir de marchandises de ces ports, ni en acheminer vers ces terminaux, ces investissements dans la multimodalité seront moins performants.

Sans la liaison A28/A13, tous les trafics portuaires passeront dans Rouen là où sont les fortes concentrations de populations.

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délai de la liaison A28/A13.

Signature



COUANTOIS VINCENT
Président du GIVV.

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Évreux, le 10 juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux économiques derrière la liaison A28/A13.

Tout d'abord il faut assurer la continuité autoroutière européenne Nord/Sud (Axe Calais-Bayonne).

Il est nécessaire d'assurer une connexion entre Rouen et les agglomérations de l'Eure, vers le Nord et le Sud de l'Europe, sans contraindre tous les trafics à passer par la Région Parisienne.

Pour cela, la liaison A28/A13 et sa continuité vers l'A154 sont indispensables et urgentes.

Il faut aussi organiser l'accès aux plates-formes multimodales portuaires le long de la Seine.

On cherche tous des alternatives à la route pour le trafic de marchandises de longue distance. Cela coûte moins cher à la tonne, et cela diminue les émissions de CO².

Il y a trois plates-formes portuaires majeures desservies directement par l'A28/A13 :

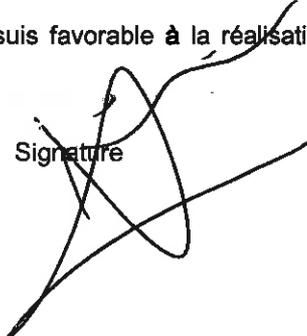
- le Grand Port Maritime de Rouen (via la rocade Sud et Sud II), où 517 000 Poids Lourds alimentent annuellement les terminaux. Ex. En période de grande activité, plus de 1 300 camions / jour pour les silos portuaires
- le Port fluvial de Seine Sud et sa zone d'activité du côté de Oissel
- le grand site Alizay - Pitres-le Manoir.

Si on ne peut ni sortir de marchandises de ces ports, ni en acheminer vers ces terminaux, ces investissements dans la multimodalité seront moins performants.

Sans la liaison A28/A13, tous les trafics portuaires passeront dans Rouen là où sont les fortes concentrations de populations.

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délai de la liaison A28/A13.

Signature



CHAUVET - TREPTEL
Route de Paris
61300 LAIBLE

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Évreux, le 10 juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux d'aménagement derrière la liaison A28/A13.

Il s'agit tout d'abord de désenclaver la Vallée de l'Andelle.

La Vallée de l'Andelle est un bassin de vie et un pôle économique important. Les entreprises et les habitants sont aujourd'hui écartés du développement de la métropole rouennaise.

Les entreprises, à l'instar de Copirel, ont tendance à se relocaliser au débouché de l'Andelle.

Le désenclavement de cette vallée est un enjeu fort, d'autant qu'elle propose une qualité de paysage et recèle un potentiel touristique important.

Il s'agit aussi d'assurer une desserte routière des terminaux portuaires que les collectivités du pôle métropolitain développent dans le cadre de l'Axe Seine, et principalement d'assurer le développement de l'emploi sur le pôle Alizay Pîtres Le Manoir.

On cherche tous des alternatives à la route pour le trafic de marchandises de longue distance. Cela coûte moins cher à la tonne, et cela diminue les émissions de CO².

Il y a trois plates-formes portuaires majeures desservies directement par l'A28/A13 :

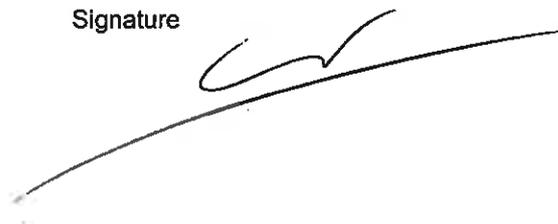
- le Port Maritime de Rouen (via la rocade Sud et Sud II),
- le Port Fluvial de Seine Sud et sa zone d'activité du côté de Oissel
- le grand site Alizay - Pîtres-le Manoir.

Si on ne peut ni sortir de marchandises de ces ports, ni en acheminer vers ces terminaux, ces investissements dans la multimodalité seront moins performants.

Sans la liaison A28/A13, tous les trafics portuaires passeront dans Rouen là où sont les fortes concentrations de populations.

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délais de la liaison A28/A13.

Signature



EUVE PREFA

14 rue du Bois St Paul
27600 ST AUSIN SUR GAILLON
R. NOSLET

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Évreux, le 10 juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux économiques derrière la liaison A28/A13.

Tout d'abord il faut assurer la continuité autoroutière européenne Nord/Sud (Axe Calais-Bayonne).

Il est nécessaire d'assurer une connexion entre Rouen et les agglomérations de l'Eure, vers le Nord et le Sud de l'Europe, sans contraindre tous les trafics à passer par la Région Parisienne.

Pour cela, la liaison A28/A13 et sa continuité vers l'A154 sont indispensables et urgentes.

Il faut aussi organiser l'accès aux plates-formes multimodales portuaires le long de la Seine.

On cherche tous des alternatives à la route pour le trafic de marchandises de longue distance. Cela coûte moins cher à la tonne, et cela diminue les émissions de CO².

Il y a trois plates-formes portuaires majeures desservies directement par l'A28/A13 :

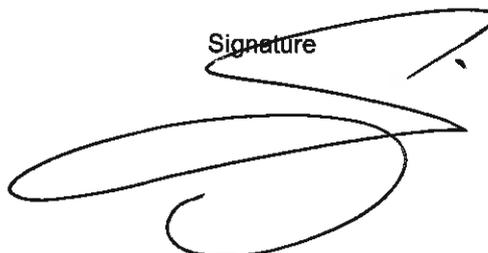
- le Grand Port Maritime de Rouen (via la rocade Sud et Sud II), où 517 000 Poids Lourds alimentent annuellement les terminaux. Ex. En période de grande activité, plus de 1 300 camions / jour pour les silos portuaires
- le Port fluvial de Seine Sud et sa zone d'activité du côté de Oissel
- le grand site Alizay - Pîtres-le Manoir.

Si on ne peut ni sortir de marchandises de ces ports, ni en acheminer vers ces terminaux, ces investissements dans la multimodalité seront moins performants.

Sans la liaison A28/A13, tous les trafics portuaires passeront dans Rouen là où sont les fortes concentrations de populations.

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délai de la liaison A28/A13.

Signature



JOLY SAS -
QUETIER Pierre-Edouard -
36, rue des Pâtes -
27 950 ST PARCEL -

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Évreux, le 10 juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux économiques derrière la liaison A28/A13.

Tout d'abord il faut assurer la continuité autoroutière européenne Nord/Sud (Axe Calais-Bayonne).

Il est nécessaire d'assurer une connexion entre Rouen et les agglomérations de l'Eure, vers le Nord et le Sud de l'Europe, sans contraindre tous les trafics à passer par la Région Parisienne.

Pour cela, la liaison A28/A13 et sa continuité vers l'A154 sont indispensables et urgentes.

Il faut aussi organiser l'accès aux plates-formes multimodales portuaires le long de la Seine.

On cherche tous des alternatives à la route pour le trafic de marchandises de longue distance. Cela coûte moins cher à la tonne, et cela diminue les émissions de CO².

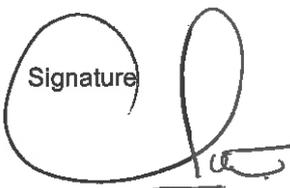
Il y a trois plates-formes portuaires majeures desservies directement par l'A28/A13 :

- le Grand Port Maritime de Rouen (via la rocade Sud et Sud II), où 517 000 Poids Lourds alimentent annuellement les terminaux. Ex. En période de grande activité, plus de 1 300 camions / jour pour les silos portuaires
- le Port fluvial de Seine Sud et sa zone d'activité du côté de Oissel
- le grand site Alizay - Pitres-le Manoir.

Si on ne peut ni sortir de marchandises de ces ports, ni en acheminer vers ces terminaux, ces investissements dans la multimodalité seront moins performants.

Sans la liaison A28/A13, tous les trafics portuaires passeront dans Rouen là où sont les fortes concentrations de populations.

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délai de la liaison A28/A13.

Signature 

MFACT

Villons le Louviers

16610

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Évreux, le 10 juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux d'aménagement derrière la liaison A28/A13.

Cela permettra d'avoir une meilleure desserte de l'Est de l'agglomération.

L'agglomération Seine Eure est un gros pôle d'emplois (plus de 21 000 emplois) et dans le même temps, les plateaux Est de Rouen se sont fortement peuplés.

Du coup, les trajets domicile / travail augmentent fortement entre ces deux ensembles.

Le contournement Est et son barreau vers l'Eure sont nécessaires pour faciliter ces relations de périphérie à périphérie, tout au moins si des conditions tarifaires favorisent ces mouvements pendulaires.

Le report sur l'A28/A13 des trafics entre l'agglomération Seine Eure et les plateaux Est des trafics amènera plus de fluidité sur les routes départementales, au profit des habitants.

Il nous faut arriver à dé-saturer le trafic de l'A13.

A hauteur de Rouen, l'A13 sature et bouchonne à Tourville et à Criquebeuf. L'A13 a été mise à 2 x 3 voies pour absorber les trafics de transit Caen - Paris et surtout entre le port du Havre et l'Île de France.

Du fait d'absence de liaison A28/A13/A154, on y ajoute les trafics de transit Nord Sud (la nouvelle infrastructure enlèverait environ 4 000 Poids Lourds / jour sur le réseau existant d'après la DREAL). S'y greffent les échanges entre plateau Est et le pôle d'emploi de l'Agglomération Louviers - Val de Reuil.

Il est urgent d'agir, pour qu'à horizon 2020, l'A13 ne soit pas entièrement bloquée aux heures de pointe.

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délai de la liaison A28/A13.

Signature



SAS FEEL SAFE

21000 Post-Audouin

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Évreux, le 10 Juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux d'aménagement derrière la liaison A28/A13.

Cela permettra d'avoir une meilleure desserte de l'Est de l'agglomération.

L'agglomération Seine Eure est un gros pôle d'emplois (plus de 21 000 emplois) et dans le même temps, les plateaux Est de Rouen se sont fortement peuplés.

Du coup, les trajets domicile / travail augmentent fortement entre ces deux ensembles.

Le contournement Est et son barreau vers l'Eure sont nécessaires pour faciliter ces relations de périphérie à périphérie, tout au moins si des conditions tarifaires favorisent ces mouvements pendulaires.

Le report sur l'A28/A13 des trafics entre l'agglomération Seine Eure et les plateaux Est des trafics amènera plus de fluidité sur les routes départementales, au profit des habitants.

Il nous faut arriver à dé-saturer le trafic de l'A13.

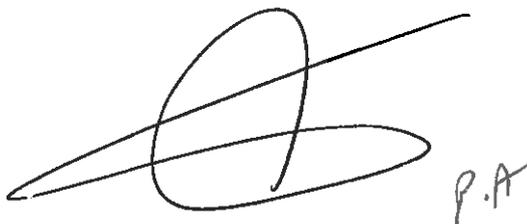
A hauteur de Rouen, l'A13 sature et bouchonne à Tourville et à Criquebeuf. L'A13 a été mise à 2 x 3 voies pour absorber les trafics de transit Caen - Paris et surtout entre le port du Havre et l'Île de France.

Du fait d'absence de liaison A28/A13/A154, on y ajoute les trafics de transit Nord Sud (la nouvelle infrastructure enlèverait environ 4 000 Poids Lourds / jour sur le réseau existant d'après la DREAL). S'y greffent les échanges entre plateau Est et le pôle d'emploi de l'Agglomération Louviers - Val de Reuil.

Il est urgent d'agir, pour qu'à horizon 2020, l'A13 ne soit pas entièrement bloquée aux heures de pointe.

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délai de la liaison A28/A13.

Signature



P.A.

Céline HENRY
CIC Nord Ouest
Eureux

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Évreux, le 10 juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux d'aménagement derrière la liaison A28/A13.

Cela permettra d'avoir une meilleure desserte de l'Est de l'agglomération.

L'agglomération Seine Eure est un gros pôle d'emplois (plus de 21 000 emplois) et dans le même temps, les plateaux Est de Rouen se sont fortement peuplés.

Du coup, les trajets domicile / travail augmentent fortement entre ces deux ensembles.

Le contournement Est et son barreau vers l'Eure sont nécessaires pour faciliter ces relations de périphérie à périphérie, tout au moins si des conditions tarifaires favorisent ces mouvements pendulaires.

Le report sur l'A28/A13 des trafics entre l'agglomération Seine Eure et les plateaux Est des trafics amènera plus de fluidité sur les routes départementales, au profit des habitants.

Il nous faut arriver à dé-saturer le trafic de l'A13.

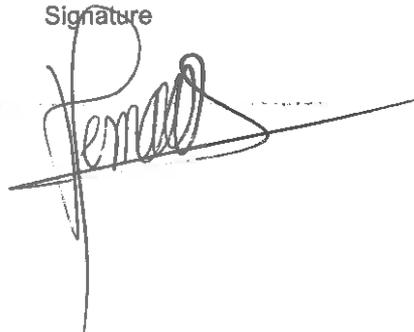
A hauteur de Rouen, l'A13 sature et bouchonne à Tourville et à Criquebeuf. L'A13 a été mise à 2 x 3 voies pour absorber les trafics de transit Caen - Paris et surtout entre le port du Havre et l'Île de France.

Du fait d'absence de liaison A28/A13/A154, on y ajoute les trafics de transit Nord Sud (la nouvelle infrastructure enlèverait environ 4 000 Poids Lourds / jour sur le réseau existant d'après la DREAL). S'y greffent les échanges entre plateau Est et le pôle d'emploi de l'Agglomération Louviers - Val de Reuil.

Il est urgent d'agir, pour qu'à horizon 2020, l'A13 ne soit pas entièrement bloquée aux heures de pointe.

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délai de la liaison A28/A13.

Signature



Coch Impulse
RP 23
27660 Bézu STEloi

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Évreux, le 10 juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux d'aménagement derrière la liaison A28/A13.

Il s'agit tout d'abord de désenclaver la Vallée de l'Andelle.

La Vallée de l'Andelle est un bassin de vie et un pôle économique important. Les entreprises et les habitants sont aujourd'hui écartés du développement de la métropole rouennaise.

Les entreprises, à l'instar de Copirel, ont tendance à se relocaliser au débouché de l'Andelle.

Le désenclavement de cette vallée est un enjeu fort, d'autant qu'elle propose une qualité de paysage et recèle un potentiel touristique important.

Il s'agit aussi d'assurer une desserte routière des terminaux portuaires que les collectivités du pôle métropolitain développent dans le cadre de l'Axe Seine, et principalement d'assurer le développement de l'emploi sur le pôle Alizay Pîtres Le Manoir.

On cherche tous des alternatives à la route pour le trafic de marchandises de longue distance. Cela coûte moins cher à la tonne, et cela diminue les émissions de CO².

Il y a trois plates-formes portuaires majeures desservies directement par l'A28/A13 :

- le Port Maritime de Rouen (via la rocade Sud et Sud II),
- le Port Fluvial de Seine Sud et sa zone d'activité du côté de Oissel
- le grand site Alizay - Pîtres-le Manoir.

Si on ne peut ni sortir de marchandises de ces ports, ni en acheminer vers ces terminaux, ces investissements dans la multimodalité seront moins performants.

Sans la liaison A28/A13, tous les trafics portuaires passeront dans Rouen là où sont les fortes concentrations de populations.

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délais de la liaison A28/A13.

Signature



Dimitri Couvreur
ZW ASSOCIÉS EUROPE

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Évreux, le 10 juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux d'aménagement derrière la liaison A28/A13.

Cela permettra d'avoir une meilleure desserte de l'Est de l'agglomération.

L'agglomération Seine Eure est un gros pôle d'emplois (plus de 21 000 emplois) et dans le même temps, les plateaux Est de Rouen se sont fortement peuplés.

Du coup, les trajets domicile / travail augmentent fortement entre ces deux ensembles.

Le contournement Est et son barreau vers l'Eure sont nécessaires pour faciliter ces relations de périphérie à périphérie, tout au moins si des conditions tarifaires favorisent ces mouvements pendulaires.

Le report sur l'A28/A13 des trafics entre l'agglomération Seine Eure et les plateaux Est des trafics amènera plus de fluidité sur les routes départementales, au profit des habitants.

Il nous faut arriver à dé-saturer le trafic de l'A13.

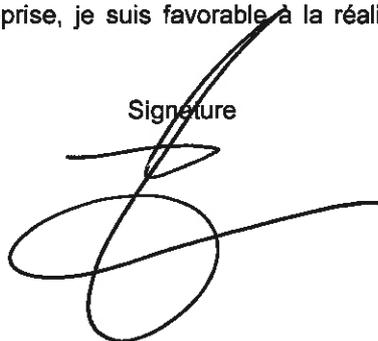
A hauteur de Rouen, l'A13 sature et bouchonne à Tourville et à Criquebeuf. L'A13 a été mise à 2 x 3 voies pour absorber les trafics de transit Caen - Paris et surtout entre le port du Havre et l'Île de France.

Du fait d'absence de liaison A28/A13/A154, on y ajoute les trafics de transit Nord Sud (la nouvelle infrastructure enlèverait environ 4 000 Poids Lourds / jour sur le réseau existant d'après la DREAL). S'y greffent les échanges entre plateau Est et le pôle d'emploi de l'Agglomération Louviers - Val de Reuil.

Il est urgent d'agir, pour qu'à horizon 2020, l'A13 ne soit pas entièrement bloquée aux heures de pointe.

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délai de la liaison A28/A13.

Signature



Catherine SPAGNOL
Rue de l'Église
27930 Emallenville

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Évreux, le 10 juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux d'aménagement derrière la liaison A28/A13.

Cela permettra d'avoir une meilleure desserte de l'Est de l'agglomération.

L'agglomération Seine Eure est un gros pôle d'emplois (plus de 21 000 emplois) et dans le même temps, les plateaux Est de Rouen se sont fortement peuplés.

Du coup, les trajets domicile / travail augmentent fortement entre ces deux ensembles.

Le contournement Est et son barreau vers l'Eure sont nécessaires pour faciliter ces relations de périphérie à périphérie, tout au moins si des conditions tarifaires favorisent ces mouvements pendulaires.

Le report sur l'A28/A13 des trafics entre l'agglomération Seine Eure et les plateaux Est des trafics amènera plus de fluidité sur les routes départementales, au profit des habitants.

Il nous faut arriver à dé-saturer le trafic de l'A13.

A hauteur de Rouen, l'A13 sature et bouchonne à Tourville et à Criquebeuf. L'A13 a été mise à 2 x 3 voies pour absorber les trafics de transit Caen - Paris et surtout entre le port du Havre et l'Île de France.

Du fait d'absence de liaison A28/A13/A154, on y ajoute les trafics de transit Nord Sud (la nouvelle infrastructure enlèverait environ 4 000 Poids Lourds / jour sur le réseau existant d'après la DREAL). S'y greffent les échanges entre plateau Est et le pôle d'emploi de l'Agglomération Louviers - Val de Reuil.

Il est urgent d'agir, pour qu'à horizon 2020, l'A13 ne soit pas entièrement bloquée aux heures de pointe.

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délai de la liaison A28/A13.

Signature



TPN SAS
THAUVIN D.
ALY SUR EURE

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Évreux, le 10 juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux d'aménagement derrière la liaison A28/A13.

Cela permettra d'avoir une meilleure desserte de l'Est de l'agglomération.

L'agglomération Seine Eure est un gros pôle d'emplois (plus de 21 000 emplois) et dans le même temps, les plateaux Est de Rouen se sont fortement peuplés.

Du coup, les trajets domicile / travail augmentent fortement entre ces deux ensembles.

Le contournement Est et son barreau vers l'Eure sont nécessaires pour faciliter ces relations de périphérie à périphérie, tout au moins si des conditions tarifaires favorisent ces mouvements pendulaires.

Le report sur l'A28/A13 des trafics entre l'agglomération Seine Eure et les plateaux Est des trafics amènera plus de fluidité sur les routes départementales, au profit des habitants.

Il nous faut arriver à dé-saturer le trafic de l'A13.

A hauteur de Rouen, l'A13 sature et bouchonne à Tourville et à Criquebeuf. L'A13 a été mise à 2 x 3 voies pour absorber les trafics de transit Caen - Paris et surtout entre le port du Havre et l'Île de France.

Du fait d'absence de liaison A28/A13/A154, on y ajoute les trafics de transit Nord Sud (la nouvelle infrastructure enlèverait environ 4 000 Poids Lourds / jour sur le réseau existant d'après la DREAL). S'y greffent les échanges entre plateau Est et le pôle d'emploi de l'Agglomération Louviers - Val de Reuil.

Il est urgent d'agir, pour qu'à horizon 2020, l'A13 ne soit pas entièrement bloquée aux heures de pointe.

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délai de la liaison A28/A13.

Signature



Henri MARY

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Évreux, le 10 juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux d'aménagement derrière la liaison A28/A13.

Cela permettra d'avoir une meilleure desserte de l'Est de l'agglomération.

L'agglomération Seine Eure est un gros pôle d'emplois (plus de 21 000 emplois) et dans le même temps, les plateaux Est de Rouen se sont fortement peuplés.

Du coup, les trajets domicile / travail augmentent fortement entre ces deux ensembles.

Le contournement Est et son barreau vers l'Eure sont nécessaires pour faciliter ces relations de périphérie à périphérie, tout au moins si des conditions tarifaires favorisent ces mouvements pendulaires.

Le report sur l'A28/A13 des trafics entre l'agglomération Seine Eure et les plateaux Est des trafics amènera plus de fluidité sur les routes départementales, au profit des habitants.

Il nous faut arriver à dé-saturer le trafic de l'A13.

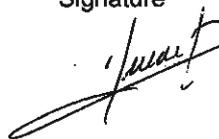
A hauteur de Rouen, l'A13 sature et bouchonne à Tourville et à Criquebeuf. L'A13 a été mise à 2 x 3 voies pour absorber les trafics de transit Caen - Paris et surtout entre le port du Havre et l'Île de France.

Du fait d'absence de liaison A28/A13/A154, on y ajoute les trafics de transit Nord Sud (la nouvelle infrastructure enlèverait environ 4 000 Poids Lourds / jour sur le réseau existant d'après la DREAL). S'y greffent les échanges entre plateau Est et le pôle d'emploi de l'Agglomération Louviers - Val de Reuil.

Il est urgent d'agir, pour qu'à horizon 2020, l'A13 ne soit pas entièrement bloquée aux heures de pointe.

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délai de la liaison A28/A13.

Signature



Sos intérêt
Vernon
Temple Delphine

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Évreux, le 10 juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux d'aménagement derrière la liaison A28/A13.

Cela permettra d'avoir une meilleure desserte de l'Est de l'agglomération.

L'agglomération Seine Eure est un gros pôle d'emplois (plus de 21 000 emplois) et dans le même temps, les plateaux Est de Rouen se sont fortement peuplés.

Du coup, les trajets domicile / travail augmentent fortement entre ces deux ensembles.

Le contournement Est et son barreau vers l'Eure sont nécessaires pour faciliter ces relations de périphérie à périphérie, tout au moins si des conditions tarifaires favorisent ces mouvements pendulaires.

Le report sur l'A28/A13 des trafics entre l'agglomération Seine Eure et les plateaux Est des trafics amènera plus de fluidité sur les routes départementales, au profit des habitants.

Il nous faut arriver à dé-saturer le trafic de l'A13.

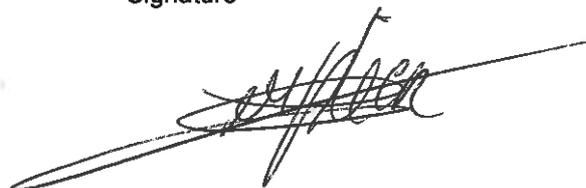
A hauteur de Rouen, l'A13 sature et bouchonne à Tourville et à Criquebeuf. L'A13 a été mise à 2 x 3 voies pour absorber les trafics de transit Caen - Paris et surtout entre le port du Havre et l'Île de France.

Du fait d'absence de liaison A28/A13/A154, on y ajoute les trafics de transit Nord Sud (la nouvelle infrastructure enlèverait environ 4 000 Poids Lourds / jour sur le réseau existant d'après la DREAL). S'y greffent les échanges entre plateau Est et le pôle d'emploi de l'Agglomération Louviers - Val de Reuil.

Il est urgent d'agir, pour qu'à horizon 2020, l'A13 ne soit pas entièrement bloquée aux heures de pointe.

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délai de la liaison A28/A13.

Signature



John BOUOTTE
BOLVIN BOUOTTE

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Évreux, le 10 juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux d'aménagement derrière la liaison A28/A13.

Cela permettra d'avoir une meilleure desserte de l'Est de l'agglomération.

L'agglomération Seine Eure est un gros pôle d'emplois (plus de 21 000 emplois) et dans le même temps, les plateaux Est de Rouen se sont fortement peuplés.

Du coup, les trajets domicile / travail augmentent fortement entre ces deux ensembles.

Le contournement Est et son barreau vers l'Eure sont nécessaires pour faciliter ces relations de périphérie à périphérie, tout au moins si des conditions tarifaires favorisent ces mouvements pendulaires.

Le report sur l'A28/A13 des trafics entre l'agglomération Seine Eure et les plateaux Est des trafics amènera plus de fluidité sur les routes départementales, au profit des habitants.

Il nous faut arriver à dé-saturer le trafic de l'A13.

A hauteur de Rouen, l'A13 sature et bouchonne à Tourville et à Criquebeuf. L'A13 a été mise à 2 x 3 voies pour absorber les trafics de transit Caen - Paris et surtout entre le port du Havre et l'Île de France.

Du fait d'absence de liaison A28/A13/A154, on y ajoute les trafics de transit Nord Sud (la nouvelle infrastructure enlèverait environ 4 000 Poids Lourds / jour sur le réseau existant d'après la DREAL). S'y greffent les échanges entre plateau Est et le pôle d'emploi de l'Agglomération Louviers - Val de Reuil.

Il est urgent d'agir, pour qu'à horizon 2020, l'A13 ne soit pas entièrement bloquée aux heures de pointe.

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délai de la liaison A28/A13.

Signature



P HOENIX INFO
Rue du CENTRE
27990 GARVILLÈRES

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Évreux, le 10 juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux d'aménagement derrière la liaison A28/A13.

Cela permettra d'avoir une meilleure desserte de l'Est de l'agglomération.

L'agglomération Seine Eure est un gros pôle d'emplois (plus de 21 000 emplois) et dans le même temps, les plateaux Est de Rouen se sont fortement peuplés.

Du coup, les trajets domicile / travail augmentent fortement entre ces deux ensembles.

Le contournement Est et son barreau vers l'Eure sont nécessaires pour faciliter ces relations de périphérie à périphérie, tout au moins si des conditions tarifaires favorisent ces mouvements pendulaires.

Le report sur l'A28/A13 des trafics entre l'agglomération Seine Eure et les plateaux Est des trafics amènera plus de fluidité sur les routes départementales, au profit des habitants.

Il nous faut arriver à dé-saturer le trafic de l'A13.

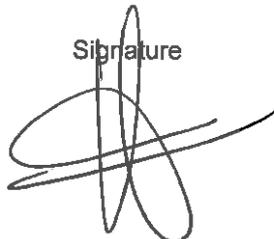
A hauteur de Rouen, l'A13 sature et bouchonne à Tourville et à Criquebeuf. L'A13 a été mise à 2 x 3 voies pour absorber les trafics de transit Caen - Paris et surtout entre le port du Havre et l'Île de France.

Du fait d'absence de liaison A28/A13/A154, on y ajoute les trafics de transit Nord Sud (la nouvelle infrastructure enlèverait environ 4 000 Poids Lourds / jour sur le réseau existant d'après la DREAL). S'y greffent les échanges entre plateau Est et le pôle d'emploi de l'Agglomération Louviers - Val de Reuil.

Il est urgent d'agir, pour qu'à horizon 2020, l'A13 ne soit pas entièrement bloquée aux heures de pointe.

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délai de la liaison A28/A13.

Signature



MARTIN CHANU

Commission Nationale du Débat public
A l'attention de M. GAILLARD
Garant de la concertation liaison A28 / A13
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

2775 La Garenne Basse

Évreux, le 10 juin 2014

Monsieur le Garant,

La liaison A28/A13 est une urgence économique. Particulièrement pour l'espace urbain de l'Eure entre Vernon, Évreux, Louviers et Val de Reuil qui représente 230 000 habitants et 10 000 entreprises, soit 100 000 emplois.

L'accessibilité routière des territoires est une condition indispensable à l'attractivité pour les entreprises et donc, pour l'emploi.

Il y a de grands enjeux d'aménagement derrière la liaison A28/A13.

Il s'agit tout d'abord de désenclaver la Vallée de l'Andelle.

La Vallée de l'Andelle est un bassin de vie et un pôle économique important. Les entreprises et les habitants sont aujourd'hui écartés du développement de la métropole rouennaise.

Les entreprises, à l'instar de Copirel, ont tendance à se relocaliser au débouché de l'Andelle.

Le désenclavement de cette vallée est un enjeu fort, d'autant qu'elle propose une qualité de paysage et recèle un potentiel touristique important.

Il s'agit aussi d'assurer une desserte routière des terminaux portuaires que les collectivités du pôle métropolitain développent dans le cadre de l'Axe Seine, et principalement d'assurer le développement de l'emploi sur le pôle Alizay Pîtres Le Manoir.

On cherche tous des alternatives à la route pour le trafic de marchandises de longue distance. Cela coûte moins cher à la tonne, et cela diminue les émissions de CO².

Il y a trois plates-formes portuaires majeures desservies directement par l'A28/A13 :

- le Port Maritime de Rouen (via la rocade Sud et Sud II),
- le Port Fluvial de Seine Sud et sa zone d'activité du côté de Oissel
- le grand site Alizay - Pîtres-le Manoir.

Si on ne peut ni sortir de marchandises de ces ports, ni en acheminer vers ces terminaux, ces investissements dans la multimodalité seront moins performants.

Sans la liaison A28/A13, tous les trafics portuaires passeront dans Rouen là où sont les fortes concentrations de populations.

C'est pourquoi M. le Garant, au nom de l'entreprise, je suis favorable à la réalisation sans délais de la liaison A28/A13.

Signature

